

**2008-12-01 :** Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 1<sup>er</sup> jour du mois de décembre 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M<sup>me</sup> la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M<sup>mes</sup> Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard, Simon Boucher et Léo Benoit.

M<sup>me</sup> la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière fait suite à l'ouverture de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

#### **ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR**\_\_\_\_\_

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

#### **PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI**\_\_\_\_\_

**08-1201 :** **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2008**

Le conseiller Simon Boucher propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre dernier tel que présenté.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1202 :** **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2008**

La conseillère Patricia Blais propose que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 novembre dernier soit adopté.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée par les membres du Conseil relativement au suivi des séances du Conseil.

#### **DEMANDES SPÉCIALES**\_\_\_\_\_

Aucune demande n'est présentée par les membres de l'assistance à cette période de la séance.

#### **RÉGLEMENTATION**\_\_\_\_\_

**08-1203 :** **ADOPTION – Règlement n° 46-X abrogeant le règlement n° 46**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Fréchette, appuyé par le conseiller Simon Boucher et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 46-X abrogeant le règlement n° 46 (décrétant le jour et l'heure de la tenue des séances du Conseil municipal) soit adopté.

**08-1204 :** **ADOPTION – Règlement n° 79-3 sur la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux**

Il est proposé par le conseiller Simon Boucher, appuyé par la conseillère Marie-Josée Fréchette et résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le règlement numéro 79-3 sur la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

## DÉCISIONS

---

**08-1205 :**     **Adoption du contrat pour le déneigement 2008-2009 de la rue privée de la route Gélinas**

Le conseiller Patrice Pinard propose que le contrat pour le déneigement de la rue privée de la route Gélinas pour l'hiver 2008-2009 soit accordé à Marcel Camirand pour un montant de 1 200 \$ payable en deux versements égaux de 600 \$ le 15 novembre 2008 et le 1<sup>er</sup> mars 2009.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1206 :**     **Demande d'implantation d'un chenil au 3429, rang de la Rivière-de-l'Est**

Le conseiller Patrice Pinard propose que le Conseil autorise l'implantation d'un chenil au 3429, rang de la Rivière-de-l'Est qui sera tenu par M. Michel Nadeau, éventuel propriétaire de cet emplacement. Ce dernier veut y faire l'élevage de petits chiens de races variées. L'élevage sera tenu dans une cabane à sucre réaffectée en chenil pour l'occasion. Cette bâtisse est située sur ladite propriété et est localisée à environ 700 mètres du chemin public. Chaque animal sera gardé dans une cage de métal distincte. Le règlement n° 54 concernant les animaux devra être respecté et tout manquement entraînera le retrait de l'autorisation.

Cette autorisation est accordée exclusivement à M. Michel Nadeau pour l'emplacement du 3429, rang de la Rivière-de-l'Est. L'autorisation n'est pas transférable à un autre propriétaire ou à un éventuel locataire de l'emplacement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1207 :**     **Contribution financière à Rouli-Bus pour l'année 2009**

La conseillère Patricia Blais propose que la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton adhère à *Rouli-Bus - Transport adapté* pour l'année 2009 et s'engage à lui verser une contribution de 3 683 \$ pour ses services.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1208 :**     **Support financier aux groupes locaux de cuisine collective pour 2009**

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un montant de 75 \$ soit alloué à chacun des groupes de cuisines collectives locaux pour l'année 2009.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1209 :**     **Support financier pour le service Partenaires 12-18 et nomination d'un représentant municipal**

Le conseiller Patrice Pinard propose que la Municipalité contribue financièrement à l'implantation d'un groupe **Partenaires 12-18** dans la localité. L'aide allouée pour l'année 2009 est de l'ordre de 3 043,95 \$, soit 1,95 \$ par habitant. La municipalité devra également rendre un local disponible à la tenue des rencontres hebdomadaires des adolescents qui auront à se fixer des mandats qui graviteront autour de 4 volets d'intervention : la promotion et la prévention de la santé chez les adolescents; le développement personnel du jeune; le développement local (participation civique, initiation à la démocratie et culture entrepreneuriale); le loisir.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1210 : Dépôt de la politique familiale**

L'adoption de cette politique est reportée à l'ajournement de la séance prévue pour le 15 décembre prochain.

**08-1211 : Allocation d'un budget pour l'activité déjeuner-pyjama du Père Noël**

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un montant de 250 \$ soit alloué pour la participation financière de la municipalité à l'activité Déjeuner du Père Noël qui se tiendra le 6 décembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1212 : Allocation d'un budget pour l'activité Fête d'Hiver 2009**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que la contribution financière de la municipalité pour l'activité Fête d'Hiver 2009 soit fixée à 500 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1213 : Participation financière au projet Axe-Vélo Arthabaska-Drummond**

La décision relative à ce point de l'ordre du jour est reportée ultérieurement puisqu'il manque toujours des informations au niveau de la participation financière des autres municipalités touchées par ce projet.

**08-1214 : Remplacement de François Biron sur différents comités internes**

Le conseiller Simon Boucher propose que vu la démission de François Biron, ce dernier soit remplacé par les personnes suivantes sur différents comités internes : le conseiller Patrice Pinard agira au Comité Bâtiments et au Comité Incendies tandis que la conseillère Patricia Blais agira au Comité Relations avec les organismes et bénévoles.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1215 : Nomination de deux représentants au sein du Comité Loisirs Ste-Clotilde**

Le conseiller Léo Benoit propose que les conseillers Patrice Pinard et Simon Boucher soient nommés pour siéger au sein du nouveau Comité Loisirs Ste-Clotilde à titre de représentants de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1216 : Arrérages de taxes 2009**

Le conseiller Léo Benoit propose que soit approuvée la liste des arrérages de taxes municipales comportant des taxes impayées de deux ans et plus et que les dossiers fonciers qui n'auront pas été acquittés d'ici le 8 décembre prochain soient transférés à la MRC d'Arthabaska pour procédure de vente pour taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1217 : Remboursement annuel au fonds de roulement**

Le conseiller Simon Boucher propose que le fonds de roulement soit renfloué de 13 905,13 \$ pour l'année 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1218 : Adhésion à la COMBEQ pour l'année 2009**

La conseillère Patricia Blais propose que l'adhésion de l'inspecteur municipal Gervais Pedneault à la COMBEQ pour l'année 2009 soit défrayée par la municipalité. Le coût de l'inscription est fixé à 225 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1219 : Coût des publicités dans le Messenger des Rivières en 2009**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le coût des publicités dans le Messenger des Rivières pour l'année 2009 reste le même que pour l'année en cours, soit, pour 10 parutions, 70 \$ pour le format «carte d'affaire», 130 \$ pour le format «2 cartes d'affaire», 150 \$ pour «1/3 de page», 225 \$ pour «1/2 page», 275 \$ pour «2/3 de page», 300 \$ pour «¾ de page» et 375 \$ pour «1 page». Pour une seule parution, le tarif est 50 % du coût annuel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1220 : Modification au tarif des frais de déplacement**

Le conseiller Simon Boucher propose que le tarif des frais de déplacement soit réduit à 0,35 \$ du kilomètre à compter d'aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1221: Ajustement des salaires en 2009**

Le conseiller Léo Benoit propose que les salaires soient majorés de 2 % pour tous les postes indiqués à la grille des salaires de la politique salariale. Cette modification entre en vigueur à l'anniversaire d'embauche de chaque employé à compter de 2009. Il en résulte que la grille de 2009 est remplacée par celle de l'année 2010 et que celle de 2010 est majorée de 2 %.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1222 : Modification à la résolution 08-1126 – taux horaire salaire**

Modifie 08-1126

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le poste décrit dans la résolution n° 08-1126 bénéficie d'un salaire horaire de 10 \$ au lieu du salaire minimum. Cette décision engage donc financièrement la municipalité pour un montant supplémentaire de 1,50 \$ l'heure plus les bénéfices marginaux correspondants.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1223 : Horaire de l'ouverture du bureau pour le public durant la période des Fêtes 2008-2009**

La conseillère Patricia Blais propose que le bureau soit fermé au public durant la période des Fêtes, soit du 23 décembre au 6 janvier. Le bureau sera complètement fermé les jours fériés des 23, 24, 25 et 31 décembre de même que le 1<sup>er</sup> janvier. Toutefois, le personnel régulier sera présent durant les journées fermées au public.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**08-1224 : Demande pour garde de chiens de traîneaux au 980, route du Portage**

Le conseiller Léo Benoit propose que le Conseil autorise M<sup>me</sup> Jenny Faucher et M. Patrick Danis, éventuels acquéreurs de la propriété sise au 980, route du Portage, à faire la garde d'un maximum de 20 chiens de traîneaux de race Husky et malamutes pour des activités de promenade en traîneaux à chiens. L'autorisation est accordée pour la garde de ces animaux et non pour l'élevage intensif. Les chiens seront gardés à l'extérieur dans un grand enclos dans des niches séparées où les chiens ne seront pas en contact entre eux. Le règlement n° 54 concernant les animaux devra être respecté et tout manquement entraînera le retrait de l'autorisation.

Cette autorisation est accordée uniquement aux personnes ci-haut indiquées pour l'emplacement du 980, route du Portage. L'autorisation n'est pas transférable à un autre propriétaire ou à un éventuel locataire de l'emplacement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**CORRESPONDANCE**

La CPTAQ nous informe qu'elle tiendra une rencontre avec les demandeurs Huguette Martin et autres suite à la demande d'autorisations qu'ils ont présentée dernièrement.

Des félicitations sont transmises concernant l'implantation de la haie de cèdres à côté du garage municipal et il est par la même occasion souligné que les règlements municipaux devraient prévoir un minimum d'aménagement paysager lors de nouvelles constructions de résidences, commerces et industries.

La Société de Développement Durable d'Arthabaska (SDDA) nous avise qu'elle fait peau neuve et qu'elle agira dorénavant sous le vocable de GESTERRA.

La Commission Scolaire des Bois-Francs a déposé son plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Le reste de la correspondance du mois est d'ordre général et est laissé à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

**ADOPTION DES COMPTES**

**08-1225 : Adoption des comptes**

Le conseiller Simon Boucher propose l'adoption des comptes totalisant 115 622,38 \$ qui sont décrits dans la liste qui suit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**DÉPENSES PAYÉES PAR CHÈQUES**

<b>NO</b>	<b>DESTINATAIRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
2303	PETITE CAISSE	PETITS OUTILS/ENTR. ÉQUIPEMENTS	310.38
2304	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	897.98
2305	MARC VOYER	FRAIS DE DÉPLACEMENT	108.47
2306	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRES	135.00
2307	MME CÉCILE MARTEL	REMB. FRAIS BRIS FIL ÉLECTRIQUE	93.12
2308	PETITE CAISSE	TIMBRES, ACHATS DIVERS...	212.29
2309	MARCEL CAMIRAND	DÉNEIGEMENT ROUTE GÉLINAS 50 %	600.00
2310	NATHALIE MERCIER	REMB. LICENCE CHIEN EN TROP	24.00
2311	ISABELLE BOUCHER	ACT. BIBLIOTHEQUE BÉNÉVOLES	215.00

2312	COMITÉ LIVRE DU 125E	LIVRE	40.00
2313	HYDRO-QUÉBEC	ELEC. C. COMMUN. + GARAGE	1 682.94
2314	PETITE CAISSE	FRAIS DÉPLACEMENT BIBLIOTHÈQUE	300.00
2315	ANNULÉ		0.00
2316	PETITE CAISSE	DÉCORATIONS	650.00
2317	LÉO BENOIT	RÉMUNÉRATION ÉLUS	832.80
2318	MARIE-JOSÉE FRÉCHETTE	RÉMUNÉRATION ÉLUS	832.80
2319	PATRICE PINARD	RÉMUNÉRATION ÉLUS	832.80
2320	ALARME 2200	SURVEILLANCE BIBLIOTHÈQUE	163.67
2321	ASS. QUÉB. LOISIR MUN.	ADHÉSION 2009	250.74
2322	BIOLAB	ANALYSE DE L'EAU	44.05
2323	CARRIÈRES PCM	PIERRE RUE Bournival	484.17
2324	CENTRE DE L'AUTO LDS	ENTRETIEN CAMION	117.61
2325	CMF MOTEURS ÉLECT.	ENTRETIEN AQUEDUC	185.34
2326	CONTRO LECTRIC ENR.	ENTRETIEN LUMIÈRES DE RUES	339.75
2327	RÉSEAU BIBLIO CQLM	ACHAT DE VOLUMES	414.35
2328	DÉCO-FLEURS L. JOYAL	ENTRETIEN PLATES BANDES	341.45
2329	ÉQUIPEMENTS MM INC	ÉCRANS ORDINATEURS BIBLIO	688.52
2330	EXC. A. ST-PIERRE INC.	ACCOTEMENTS BORD-DE-L'EAU	3 004.54
2331	EXCAVATION GDJ INC.	RACCORDEMENT 25 ROUTE 122	911.47
2332	GARAGE IRVING	CARBURANT VÉHICULES	285.33
2333	GÉOLAB INC.	ANALYSE CHAUSSÉE BORD-DE-L'EAU	1 418.47
2334	GÉNIVAR	HONORAIRES BORD-DE-L'EAU	732.31
2335	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC...	1 092.07
2336	JU HOULE LTEE	RACCORDEMENT 67 PRINCIPALE	1 056.98
2337	ENTR. EXCAVOIE INC.	CREUSAGE HAIE DE CÈDRES	626.45
2338	ENSEIGNES MARCOUX	ENTRETIEN DES ENSEIGNES	530.28
2339	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	961.92
2340	ANNULÉ		0.00
2341	IMPRES. MULTI-RAPIDES	IMPRESSION MESSENGER	697.57
2342	GGL	LOCATION D'OUTILS	69.98
2343	MEGABURO	PAP., FOURNITURES	353.56
2344	VILLAGE BON-CONSEIL	FORMATION ET INTERVENTION	2 941.52
2345	PAVAGE VEILLEUX INC.	RETENUE BORD-DE-L'EAU + PIERRE	46 726.31
2346	PEINTURES RÉCUPÉRÉES	DISPOSITION DE RDD	1 449.43
2347	PETITE CAISSE	TIMBRES...	258.25
2348	PG GOVERN	FORMATION DG	225.76
2349	SOC. CAN. DES POSTES	BOYAU D'ARROSAGE PATINOIRE	
2349	SOC. CAN. DES POSTES	MESSENGER ET OFFRES D'EMPLOI	149.14
2350	THOMAS CAYA (1992)	ENTRETIEN	209.94
2351	TRAITEMENT J'M L'EAU	MARCHANDISES AQUEDUC	70.55
2352	GESTION LINE VINCENT	SOUTIEN LOGICIEL PAIE	76.20
2353	MARCEL CAMIRAND	DÉNEIGEMENT ÉD. PUBLICS 1E DE 3	1 934.00
2354	EXCAVATION GDJ INC.	DÉNEIGEMENT 2 <sup>e</sup> DE 6 - 2008-2009	22 425.45
2355	ÉDIT. JURIDIQUES FD	CODE MUNICIPAL TENUE À JOUR	52.45
2356	CERTIF. W WATER INC.	RACCORDEMENT 67 PRINCIPALE	479.71
2357	LIBRAIRIE ST-JEAN	ACHAT DE VOLUMES	148.83
2358	ANNULÉ		0.00
2359	MINISTRE DU REVENU	REMISES MENSUELLES	2 783.57
2360	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (N)	292.44
2361	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MENSUELLES (R)	1 009.56
<b>TOTAL DES COMPTES</b>			<b>103 771.27</b>

### DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES

NO	DESTINATAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
612	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
613	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
614	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	333.27
615	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.60
616	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	73.42

617	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
618	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
619	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
620	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	259.44
621	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.61
622	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	87.96
623	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
624	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
625	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
626	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	376.68
627	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.60
628	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	163.57
629	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
630	JOANNE ALLARD	SALAIRE	417.53
631	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
632	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	259.44
633	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	525.60
634	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	82.15
635	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
636	PATRICIA BLAIS	RÉMUNÉRATION ÉLUS	832.80
637	SIMON BOUCHER	RÉMUNÉRATION ÉLUS	832.80
638	MARIE DÉS I LETS	RÉMUNÉRATION ÉLUS	1 438.47
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES</b>			<b>11 851.11</b>

**GRAND TOTAL**

**115 622.38**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

*Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.*

**VARIA**

Le conseiller Simon Boucher nous résume les rencontres auxquelles il a assisté au cours du dernier mois, notamment celles de la Régie Intermunicipale d'Élimination des Matières Résiduelles des Sources.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée par les membres de l'assistance.

Le conseiller Patrice Pinard dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Sur ce, le conseiller Léo Benoit propose l'ajournement de la présente séance au lundi 15 décembre à 20 h. Il est 21 h 35. La séance est ajournée.

La mairesse,

La secrétaire,

\_\_\_\_\_  
Marie Désilets

\_\_\_\_\_  
Marlène Langlois